

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1497 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MIRDASS Fatima

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.999.003.10 Total des frais engagés : 2648,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/06/23

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète H.D.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/23	2	220 DH		Dr. EL QAZBANI - Dentiste - Spécialiste en Implantologie et Prostéthique - Rue Ghassan Karam - B.P. 105 - 35 - 05 - 26 - Etage App 12 - FES - 05 35 05 26

PHARMACIE AIN LAHNACH		EXECUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture	
Dr. KALI REDA AIN LAHNACH ANNEXE DE TIZGUIT PROVINCE DE SIDI BOUZID TEL: 05 67 74 98 01	15/06/23	1868,00	
INPE: 132095118			

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Bennani - Laboratoire Al Kawa - Méd. Biologique - Laboratoire Al Motzzer - Av. Med El - INPE: 132095118	15/06/23		530,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal arrow labeled D to G indicates the direction of the ODF. A vertical arrow labeled B indicates the				

DR. EL-QAZBANI ZOUBIDA

Spécialiste en Endocrinologie
et Maladies Métaboliques
Diabétologie - Nutrition



الدكتورة القزباني زبيدة

أخصائية في أمراض الغدد
أمراض الاستقلاب
السكري - التغذية

INP : 14 105 87 84

Mr.(Mme) :

Mr. Mrs. Fatima

Fès, le :

15/06/23

HbA1C

Glycémie à jeun

Cholestérol total

LDL HDL

Triglycérides

Ac. urique

Urée Créatinine

Na+ K+

Calcémie Phosphorémie

Calciurie PTH

25OH Vit D₂ D₃

Magnésium

TSH FT₃ FT₄

TSI Ac anti TPO

Ac anti thyroglobuline

Thyroglobuline

Transaminases
 Gamma GT CPK
 Phosphatase alcaline

Microalbuminurie 24h
 Proteinurie 24h
 ECBU + ATB

NFS VS PSA
 CRP TP-INR
 Ferritine Vit. B12

Prolactine
 Testostérone
 FSH LH
 17 B oestradiol

Cortisol ^{8H}

Dr. EL QAZBANI ZOUBIDA
Spécialiste en Endocrinologie-diabétologie
et Maladies Métaboliques
— Rue Ghassan Kanafani Bureau Taiba N° 21 —
2^{ème} Etage App. 12 - Fès - Tél : 05 35 65 26 02

Sur Rendez-vous

Tél .C: 05 35 65 26 02

بالمـوـعـد

21. شارع غسان الكنفاني. رقم 12 الطابق الثاني . مكاتب طيبة (أمام حديقة للا مريم) - فاس
21, Av Ghassan AL Kanafani , 2^{ème} Etage N°12 Bureaux TAIBA (à côté Jardin Lalla Meryem) - Fès

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

60,00
PPV 60DH00
PER 02/25
LOT M748

60,00
PPV 60DH00
PER 02/25
LOT M748

DR. EL-QAZBANI ZOUBIDA

Spécialiste en Endocrinologie
et Maladies Métaboliques
Diabétologie - Nutrition



الدكتورة العزباني زبيدة

أخصائية في أمراض الغدد
أمراض الإستقلاب
السكري - التغذية

INP : 14105 87 84

Mr.(Mme) :

Dirdas Coline Fès, le : 15/06/23

$$1748,00 = 437 \times 4$$

S.V

$$\text{Fenome} 1-50 / 1000$$

$$120,00 = 60,00 \times 2$$

$$TCP 2 \times \text{f} \text{ac}$$

$$\text{Glema} 3 \text{mg}$$

S.V

$$1/2 \text{Cp} \text{f} \text{ac}$$

$$1868,00$$

PHARMACIE AIN LAHNACH
DR KALI REDA
AIN LAHNACH ANNEXE DE TIZGUIT
PROVINCE FERLINE
TEL : 06 67 74 98 01

Dr. EL QAZBANI Zoubida
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
et Maladies Métaboliques
Rue Ghassan Kanafani, Bureau Taiba N° 21
Etage App.12 - Fès - tel : 05 35 65 26 02

Sur Rendez-vous

Tél .C: 05 35 65 26 02

21. شارع غسان الكنفاني، رقم 12 الطابق الثاني، مكاتب طيبة (أمام حديقة للا مرم) - فاس
21, Av Ghassan AL Kanafani , 2^{ème} Etage N°12 Bureaux TAIBA (à côté Jardin Lalla Meryem) - Fès

بالمـوـعـد



مختبر الكوثر للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE AL KAWTAR D'ANALYSES MÉDICALES

Hémato-cytologie - Biochimie - Sérologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

الدكتورة زهرة بناني

DR. BENNANI ZAHRA

Médecin spécialiste en Biologie Médicale



Edité à Fès le 16/06/2023

COMPTE RENDU

Prélèvement effectué au laboratoire

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE SANGUINE

ARCHITECT PLUS Ci 4100

Calcium sérique (Ca)

Technique à l'Arsenazo III

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	101,10 *	mg/l (80 - 100)	91 (22/11/21)
	3,03 *	mmol/l (2 - 2,5)	

HEMOGLOBINE GLYQUEE : HBA1C

Technique HPLC sur ADAMS Lite

6,90 *	%	6,67 (15/02/23)
		6,70 (17/10/22)

VITAMINES

ARCHITECT PLUS Ci 4100

25 OH VITAMINE D TOTALE (D2+D3)

Technique chimiluminescence (CMIA)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	14,80	ng/ml	14,10 (22/11/21)

Interprétations

Déficient :	< 20 ng/ml.
Insuffisant :	20 - 29 ng/ml.
Suffisant :	30 -100 ng/ml.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement



مصحة الكوثر
CLINIQUE AL KAWTAR

Dr Bennani Zahra
Médecin Biologiste

Laboratoire Al Kawtar
Av. Med El Fassi Rte Imouzzer Fes
INPE: 14716679

CNSS : 7485627 - PATENTE : 13001859 - IF : 39448450 - ICE : 002386030000031

شاع محمد الفاسي، طريق إيموزار - فاس
Tél : 05 35 69 30 35 • Urgences : 06 62 21 82 32 / E-mail : laboratoirealkawtar@gmail.com



مختبر الكوثر للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE AL KAWTAR D'ANALYSES MÉDICALES

Hémato-cytologie - Biochimie - Sérologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

الدكتورة زهرة بناني
DR. BENNANI ZAHRA
Médecin spécialiste en Biologie Médicale

Facture

Fès , le 15/06/2023

N° facture 2023-04985

Date prélèvement : 15/06/2023

Mme MIRDASS FATIMA

Code Acte	Designation Acte	Cotation	Montant
CA	CALCIUM SERIQUE	30	30,00
HBG	HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	150	150,00
VITD	25 OH VITAMINE D TOTAL (D2+D3) .	350	350,00
S	Prélèvement sang veineux	1	0,00
Total			530,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq cent trente dirhams***

Clinique Al Kawtar
Laboratoire
AV. Md EL Fassi, Rte Imouzzer - FES
Tél.: 05 35 61 10 30 - Fax: 05 35 62 10 01

Dr Bennani Zahra
Médecin biologiste
Laboratoire Al Kawtar
Av. Md EL Fassi, Rte Imouzzer Fes
Tél.: 05 35 61 10 30 - Fax: 05 35 62 10 01